



*Comité Economique et Social Européen*

# **FORUM EUROPEEN DES POLITIQUES ARCHITECTURALES**

*Luxembourg, 27/06/2005*

## **Discours principal**

### **Identité – Développement durable – Qualité de vie**

Mme Anne-Marie Sigmund  
Présidente  
du Comité Economique et Social Européen

Seul le texte prononcé fait foi  
—————  
Check Against Delivery

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents,  
Mesdames les ministres, Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur que de pouvoir m'exprimer aujourd'hui devant vous. J'ai volontiers accepté cette invitation, et cela pour plusieurs raisons: d'abord, en tant que Présidente du CESE, j'ai indiqué dans mon programme de travail que je ferai du thème de la culture et de l'ensemble des questions qui s'y rattachent, notamment l'identité, le fil rouge de mon mandat; deuxièmement, j'ai occupé pendant plus d'un quart de siècle le poste de secrétaire générale du "Comité fédéral des professions libérales autrichiennes". Aussi la question de la place de l'architecture dans les structures politiques, sociales et culturelles au niveau national et supranational m'est-elle familière. Enfin, c'est pour moi un défi, une chance même, que de pouvoir aborder ce thème que vous avez choisi après les deux référendums en France et aux Pays-Bas et compte tenu de l'impasse dans laquelle se trouve l'Union européenne pour toute une série de raisons. Je vous avouerai que j'ai retravaillé le texte que j'avais déjà préparé pour mon intervention d'aujourd'hui. Si l'essentiel de mon message reste inchangé, je crois en revanche que, face à la situation délicate que connaît l'Union européenne, nous ne devrions pas aborder ce thème sous un angle purement théorique. Nous devons veiller à mieux faire passer notre message auprès des citoyens dans la mesure où l'identité et le développement durable sont deux thèmes qui concernent directement chacun d'entre nous, voire qui nous touchent personnellement. Les sentiments des citoyens européens à l'égard de l'Union européenne sont pour l'instant surtout empreints de peur et de réserve, qui dans la plupart des cas tiennent à un manque d'information ou, plus grave encore, à de fausses informations. Les citoyens ne doivent pas uniquement concevoir l'Europe de l'avenir intellectuellement mais également la porter dans leur cœur. Enfin, la culture au sens le plus large fait partie intégrante de notre quotidien, point sur lequel je reviendrai. La culture n'est pas simplement le résultat de notre passé; elle détermine notre présent et commande notre avenir.

Je serai donc ravie si cette modeste intervention pouvait susciter sur ce thème un large débat public dans l'un ou l'autre domaine de votre compétence.

Depuis maintenant des années, notre Europe commune se cherche. Paradoxalement, le nombre d'euroseptiques semble même s'accroître après chacun de ses succès. Mon intention n'est pas de jeter la pierre à quiconque mais une chose est sûre: nous tous responsables, tant décideurs qu'institutions consultatives, représentants d'intérêts ou représentants de catégories professionnelles, devons revoir notre manière d'informer nos concitoyens sur l'Europe. Dans un premier temps, nous devons apporter des réponses aux questions telles que "Quelle Europe voulons-nous?", "Vers quoi voulons nous tendre?" ou "Quel est le ciment de l'Europe?" et proposer des concepts plus clairs. Nous devons expliquer à nos concitoyens qu'ils ne font pas que payer pour l'Europe mais que l'Union européenne leur apporte aussi quelque chose. Et pas uniquement de l'argent sous la forme des différents transferts mais aussi, à mes yeux, les biens nettement plus précieux, en ce sens qu'ils sont immatériels et s'inscrivent dans la durée, que sont une relative prospérité, la sécurité, des valeurs communes et des droits qu'ils peuvent véritablement faire valoir. Ces atouts qu'offre la citoyenneté de l'Union s'appliquent à tous de la même manière de Dublin à Varsovie ou Budapest, d'Helsinki à Lisbonne.

Mais cette "identité européenne", qui en est encore au stade de la construction intellectuelle, est pour différentes raisons encore coupée de la réalité.

Mesdames et Messieurs, les organisateurs ont opportunément ajouté au titre de mon intervention "Développement durable et identité" le concept de qualité de vie; aussi vais-je maintenant m'employer à vous présenter brièvement un certain nombre de mes réflexions.

Je commencerai si vous le permettez par "**l'identité**". Depuis des années rabâché, constamment invoqué, ce concept est resté incompréhensible pour la majorité des Européens. Il n'a fait naître aucun projet d'avenir mais a plutôt cristallisé le scepticisme. Peut-être cela tient-il à la peur dans laquelle vivent en effet de nombreux citoyens, au transfert de pouvoir qui s'est opéré, à l'impuissance à laquelle se trouvent dans une large mesure réduits tous les États membres et enfin aux décisions que prend dans tous les domaines Bruxelles, si loin des citoyens. Je crois que nos concitoyens ont également peur de perdre leur propre identité ethnique, régionale et nationale en acceptant de devenir des "citoyens de l'Union". J'ai la conviction que dans ce contexte cela tient à une interprétation erronée de l'identité. Si l'on considère l'identité exclusivement comme un facteur d'exclusion et de distinction comme la reconnaissance d'être "ainsi" et par conséquent "différent", alors il y a effectivement danger. Teilhard de Chardin a défini l'identité comme la faculté de "rester soi-même face au changement". Nous nous rapprochons encore un peu de l'essence de l'identité européenne si l'on se réfère au "telos" grec et définissons l'identité comme la conception que l'on a de soi-même, une forme de conscience. Vue sous cet angle, l'identité européenne permet différents niveaux ou degrés d'identité. En se reconnaissant comme Européens, les citoyens ne perdent aucun élément constitutif de leur être, de leur personne; l'identité européenne vient s'ajouter, elle ne se substitue pas. Par ailleurs, l'importance des différents critères d'identité risque de varier en fonction de la sensibilité, du lieu d'établissement et de la mission. Tel est ce qu'Umberto Eco exprime avec une grande concision lorsqu'il écrit: "je suis à Naples, je me sens Milanais, à Londres on dit de moi que je suis Italien et à New York je me sens Européen". L'identité peut reposer sur du concret: une personne, un bâtiment, une ville, un pays ou autre. Mais l'identité peut aussi naître d'une réalité immatérielle: une idée, une représentation, une philosophie, une conviction politique, etc. L'identité européenne est en fait toujours une combinaison des deux et elle naît progressivement de manière différente en chacun d'entre nous qui la vit toujours de manière personnelle. Chacun s'identifie à ce que l'Europe représente pour lui ou à l'idée qu'il s'en fait. Bref, l'identité européenne, c'est comme la beauté, elle dépend de l'idée que chacun s'en fait.

Passons à présent au développement durable. La stratégie de développement durable a été élaborée en 2001 à Göteborg afin d'inciter les Européens à modifier leur comportement. Le traité constitutionnel a fait du développement durable à la fois une valeur et un objectif. Dans la vie politique de l'Union, le développement durable constitue en tout état de cause un domaine d'action fondamental. Nécessaire à l'origine avant tout d'un point de vue environnemental, le développement durable est un pacte de solidarité aux termes duquel nous sommes tenus de préserver les ressources actuelles pour nos enfants et nos petits-enfants, ce qui suppose de ménager les ressources naturelles disponibles dans nos écosystèmes afin d'assurer l'avenir des générations futures. Mais au-delà, le développement durable exige également de faire preuve de modération avec les moyens financiers et autres nécessaires à notre coexistence dans les sociétés complexes qui sont les nôtres. De plus, l'évolution démographique de l'Europe pose des défis considérables à ceux qui veulent mener une politique durable en matière sociale. Il en va de même de la stratégie de Lisbonne: les objectifs fondamentaux que sont la croissance et l'emploi ne

pourront pas être atteints dans la durée sans tenir compte du principe du développement durable énoncé dans la déclaration de Lisbonne.

Mesdames et Messieurs, je n'ai pas oublié que je m'exprime devant le Forum européen des politiques architecturales mais il était important pour moi de présenter ma conception de ces deux notions que vous avez choisies comme titre de mon intervention afin de pouvoir maintenant les replacer dans la perspective des politiques architecturales.

L'architecture est étroitement liée à ces deux notions – identité et développement durable:

- Comme je l'ai déjà dit, l'identité a un aspect matériel et un aspect idéologique. Du point de vue matériel, l'architecture est l'élément identitaire essentiel; les oeuvres architecturales transmettent et forment l'identité, et ce de manière durable en raison de leur longévité; l'on pourrait dire que "l'architecture est l'expression monumentale de l'identité"! Et si la culture architecturale communément acceptée constitue un signe conscient d'identité collective, elle suscite aussi un sentiment d'appartenance, donne l'impression de "se sentir chez soi", et crée ainsi une réalité sociale.

- Par ailleurs, les œuvres architecturales utilisent et modifient l'espace naturel, l'environnement naturel, pour donner finalement naissance à un environnement bâti et à un espace transformé; l'architecture a des incidences environnementales, sociales et culturelles.

Vue sous cet angle, la conception holistique de l'activité de l'architecte est tout à fait justifiée: l'architecture intervient dans l'environnement, dans la qualité de la vie, dans toutes les formes de cohabitation des êtres humains.

L'architecture est en interaction avec des domaines tels que:

- l'urbanisme
- l'aménagement du territoire
- l'énergie
- l'environnement.

L'architecte appartient à une profession libérale et l'exercice de sa fonction est de ce fait soumise à des exigences très particulières: il a avant tout des engagements envers son client, mais se doit simultanément d'agir dans l'intérêt général; il doit respecter la déontologie de son ordre, qui se présente souvent sous forme d'autoréglementation. L'architecte (comme d'ailleurs les autres professions libérales) agit pour satisfaire certains besoins et droits fondamentaux de son client, allant du droit à un environnement sain au droit au logement, à l'intégration sociale, etc.

À cet égard, un point me semble essentiel: en 1999, le CESE a pour la première fois réfléchi à une définition de la société civile organisée, ou plutôt à l'établissement d'une liste de critères la définissant, et a constaté les principales caractéristiques de l'action de la société civile.

Il apparaît que presque tous ces critères peuvent s'appliquer à l'activité de l'architecte:

- son action liée aux besoins et/ou aux nécessités;
- son travail en interaction avec toutes les parties concernées;
- son souci de l'intérêt général supérieur;

- et le fait que la "culture" au sens le plus large du terme détermine sa marge de manœuvre.

Je considère donc l'architecture comme un cas-type condensé d'action de la société civile.

L'architecte est ainsi un intermédiaire important entre le citoyen et l'État ou les pouvoirs publics, et donc un acteur essentiel du "dialogue civil".

Au risque d'abuser de votre patience, j'aimerais encore vous faire part de deux remarques:

1. À la suite de la conférence de Berlin sur la politique culturelle qui s'est tenue en novembre de l'année dernière, des faiseurs d'opinion ont lancé une initiative se réclamant d'un mot d'ordre formulé par Jacques DELORS, "une âme pour l'Europe", visant à faire de la culture au sens large la base de la politique européenne, et surtout à contribuer à la construction d'une identité européenne à divers niveaux. Je pense que les architectes d'Europe ne devraient pas être absents d'une telle initiative!
2. La présidence autrichienne organisera deux grandes conférences; l'une se tiendra en janvier 2006 à Salzbourg et portera sur la question de l'identité européenne, l'autre – qui aura probablement lieu en juin à Vienne – se penchera sur le principe du développement durable.  
J'imagine aisément que le thème de l'architecture occupera une place importante lors de ces deux conférences.

À présent, je ne voudrais pas vous empêcher plus longtemps de profiter d'un élément tout aussi important de la culture européenne vécue, à savoir l'art culinaire.  
Je vous remercie de votre attention.

---